

Enjeux environnementaux des politiques publiques

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Séminaire de 18h réparties en 6 séances (réparties entre Antoine Lévêque et Jean-Baptiste Parenthoën)

Les politiques environnementales et climatiques sont aujourd'hui marquées par un **paradoxe important**. Alors même que les discours publics donnent à voir un agenda institutionnel où les questions écologiques paraissent **omniprésentes**, fréquemment évoquées sur le mode de l'urgence, **cet agenda peine à produire des changements structurants dans l'action publique**. C'est que ces questions mettent en tension des intérêts sociaux contradictoires et invitent effectivement à des transformations qui concernent de vastes domaines d'action publique régis par des logiques d'action plurielles s'inscrivant à différentes échelles. Le séminaire vise donc à saisir la façon dont les enjeux climatiques et environnementaux sont appréhendés par l'action publique, par-delà le discours institutionnel, à partir des outils des sciences sociales. Il s'agit de prendre la mesure des enjeux en la matière sur lesquels différents acteurs se mobilisent en interpellant des espaces de gouvernement à différentes échelles.

Objectifs

Ce cours a pour objectif de présenter aux étudiant·es les enjeux liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. En partant du constat de l'émergence récente des recherches relatives à l'environnement, il s'agit de rendre compte de la **complexité et de la transversalité** de ce domaine d'intervention à partir d'exemples concrets et d'enquêtes réalisées afin de doter les étudiant·es de repères théoriques et réflexifs ainsi que de savoir-faire empiriques. Après avoir **historicisé les liens entre « nature » et « politique »**, ce cours analyse l'**institutionnalisation ambivalente** de l'environnement. Il restitue également les **différentes échelles** (du local au global) et la **variété des instruments de régulation** qui gouvernent les problèmes environnementaux ainsi que les jeux d'acteurs qui en ont à la source et/ou qui les contestent. Deux blocs de séances sont thématiques pour illustrer la façon dont l'agenda environnemental réinterroge des pans entiers de l'action publique. Elles sont consacrées plus spécifiquement à la **gestion des déchets** et des **mobilités**, deux domaines saillants de l'action publique environnementale qui répondent aussi à leurs propres logiques sectorielles.

Compétence à acquérir :

- appréhender et connaître les dimensions situées des politiques environnementales : leur historicité, leurs enjeux contemporains, et la façon dont elles prennent corps dans des espaces singuliers ;
- maîtriser les méthodes d'analyse qualitatives ;
- savoir analyser les systèmes d'acteurs et les configurations d'action publique dans lesquelles s'inscrivent les politiques environnementales ;
- parvenir à identifier les échelles de régulation des enjeux environnementaux, les enjeux et les problèmes qu'elles suscitent.

Mode de contrôle des connaissances :

Séminaire de 18h réparties en 6 séances.

Évaluation à partir de deux notes (individuelle et collective).

Chaque étudiant·e doit rendre **deux devoirs**.

- Le premier est un **dossier individuel** qui doit s'inscrire dans l'un des deux thèmes abordés en cours : la gestion des déchets ou les politiques de mobilité. Il s'agit de réaliser un entretien et de l'analyser au regard des outils théoriques et empiriques développés tout au long du semestre. Il doit être rendu en janvier. Il fait l'objet d'échanges réguliers lors des dernières séances.
- Le deuxième devoir est à réaliser en groupe. Il consiste à préparer une des deux séances qui accueillera une personne extérieure à l'université sur une des deux thématiques centrales du cours. Cette **préparation écrite** qu'il faudra rendre à l'enseignant comprendra une présentation de l'organisation ou institution pour laquelle travaille la personne extérieure, les principaux enjeux du secteur ainsi que les questions qui seront posées lors de la séance. La préparation des séances avec intervenant·es extérieur·es est évaluée à l'orale et à l'écrit : chaque groupe restituant une partie de son travail lors de la séance, sur la base d'une préparation écrite à rendre.

Bibliographie, lectures recommandées :

Barral, S., Bouleau, G. et Guillet, F. (2024). La sociologie de l'environnement. La Découverte.

Bonnaud L. et Martinais E. (2014), « Fusionner les administrations pour mieux coordonner l'action publique ? Le devenir de l'autorité environnementale après la création du ministère du Développement durable », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, n° 3, 105-125.

Deldrève, V., 2020, « La fabrique des inégalités environnementales en France : Approches sociologiques qualitatives », *Revue de l'OFCE*, vol. 165, no 1, p. 117-144.

Demoli, Y., Llored, R. (2024), *Sociologie de l'environnement*, Malakoff, Armand Colin.

Evrard, A. et Lascoumes, P. (2024). *Action publique et environnement*. (4e éd.). Presses Universitaires de France.

Fresso, J.-B., Jarrige, F., Le Roux, T., Marache, C. et Vincent, J. (2025). *La nature en révolution : Une histoire environnementale de la France, 1780-1870 (vol.1) La Découverte*.

Nicolas, F., Montrieux, G. et Bourad, A. (2023). « La transition écologique à l'épreuve des sciences sociales du politique ». *Politix*, n°144(4), p.9-35.

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16